TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES COLLECTIVITÉS

SOLUTIONS TECHNIQUES ET ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉS AUX ACTIONS PCAET DES TERRITOIRES

Sobriété énergétique, développement des énergies renouvelables, réduction des risques sanitaires et dynamisme économique local sont au cœur des politiques publiques de transition écologique. Le LNE apporte des solutions techniques et propose un accompagnement aux collectivités, à leurs Elus et leurs services pour décliner localement ces politiques publiques (PCAET, ...).

VOS PROGRAMMES D'ACTIONS ET OBJECTIFS

Les programmes d'actions inscrits dans les politiques territoriales des collectivités sont conçus pour répondre aux obligations réglementaires de mise en œuvre d'un PCAET, à la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) ou encore à la loi climat et résilience.

Vous êtes chargé de mission PCAET, responsable des Services Environnement, SIG[1], Habitat ou Éclairages, DGS, Élu d'une Agglomération, d'une Communauté de communes, d'un Syndicat départemental d'énergie.

Vous souhaitez atteindre les objectifs suivants :

Pour votre Collectivité

- Mieux maîtriser votre facture énergétique en réduisant vos consommations.
- Disposer de nouvelles ressources financières en exploitant les énergies renouvelables.
- Faire reconnaître votre engagement «Climat – Énergie» à l'échelle régionale, voire nationale.

Pour vos habitants

- Réduire leur facture énergétique en les incitant à des travaux de rénovation et d'amélioration de l'habitat.
- Améliorer le confort et la santé des ménages en situation de mal-logement ou de précarité énergétiques en identifiant les «passoires thermiques».
- Leur faire bénéficier d'une meilleure qualité de vie en végétalisant les espaces urbains et en préservant la biodiversité.

Pour votre territoire

- Dynamiser l'économie locale et la création d'emplois, par nature non délocalisables, en mobilisant les artisans et les PME des filières bâtiment (travaux de rénovation, diagnostics thermiques), solaire (installateurs de solutions photovoltaïques et thermiques), ...
- Diversifier les sources d'approvisionnement énergétiques en soutenant les énergies renouvelables.
- Anticiper, par les aménagements et les équipements, l'adaptation au changement climatique, et ses impacts, notamment en cas de canicules ou d'épisodes récurrents de forte chaleur (risque sanitaire d'envergure, inconfort majeur, baisse de fréquentation touristique et commerciale en centre-ville).
- Valoriser l'image de votre territoire et de ses acteurs économiques, améliorer son attractivité, communiquer sur les engagements et les réalisations de votre politique «Climat – Énergie».

NOS SOLUTIONS TECHNIQUES ET D'ACCOMPAGNEMENT

Le LNE propose une **large gamme de prestations** permettant de contribuer aux programmes d'actions des politiques territoriales :

- **Cadastre solaire**[2], qui vise à identifier et caractériser les emplacements les plus pertinents pour des **installations de production d'électricité photovoltaïque** sur les bâtiments[3], les parkings, les «délaissés», les surfaces au sol..., au regard du gisement solaire réellement disponible (climat, exposition, pentes, ombres portées proches et lointaines) et des deux critères suivants : la performance économique et la complexité de mise en œuvre.
- **Thermographie aérienne hivernale** de l'intégralité du territoire, en vue de cartographier **les déperditions thermiques des toitures** de l'ensemble des bâtiments (parc privé d'habitation, bailleurs sociaux, patrimoine public, zones d'activités commerciales, zones industrielles ...).

- **Thermographie terrestre,** afin de repérer les **déperditions thermiques des façades** de bâtiments sélectionnés au regard des priorités de rénovation ou de réhabilitation, à l'échelle du territoire (par échantillonnage), du périmètre OPAH ou PIG, ou d'un ou plusieurs quartiers.
- **Cartographie aérienne des éclairages** (publics et privés), en vue d'identifier les nuisances lumineuses à l'échelle de l'intégralité du territoire. Cette solution constitue un outil de diagnostic pour les SDAL[4] et d'aide à la décision dans la gestion de l'**éclairage public**. Elle contribue à la préservation de la biodiversité (trames noires), et permet d'évaluer l'impact des **éclairages du secteur privé**, en réponse aux enjeux de l'**arrêté ministériel de décembre 2018**[5].
- **Thermographie aérienne estivale**, pour identifier et positionner **les îlots de chaleur et de fraîcheur urbains** en vue de désartificialiser les villes et à terme, de les renaturer.
- **Thermographie terrestre, pour surveiller les réseaux de chaleur urbains** dans le cadre d'opérations de maintenance préventive, avec identification et repérage des fuites d'une part (pour une intervention à programmer), des points critiques d'autre part (pour une intervention prioritaire de première urgence).
- **Formations** de niveau «expert» à destination des personnels des Collectivités en charge d'exploiter et d'interpréter les résultats, puis, le cas échéant, de les restituer avec pédagogie aux différents publics visés (Élus, chefs d'entreprises, grand public, associations citoyennes, ...).
- **Actions de communication et d'information** pour sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire (les particuliers comme les professionnels) aux problématiques de transition écologique et aux actions engagées par les Élus : communiqués de presse, flyers, réunions publiques, expositions...

DES COMPÉTENCES ET MOYENS PERFORMANTS

- Personnels qualifiés de haut niveau (ingénieurs géomaticiens, thermiciens, opticiens et mécaniciens) bénéficiant d'une solide expérience sur plusieurs échelles de territoires : communes, EPCI[6], départements, régions.
- Collaboration avec un seul et unique prestataire aérien[7] depuis 2012 (mise à disposition d'un vecteur aérien et de son pilote, et programmation des vols dans le respect de la réglementation).
- Service Communication travaillant avec les Collectivités depuis 2010.
- Outils de traitement d'image dédiés et maîtrise de toutes les solutions SIG du marché (QGIS, ArcGIS, MapInfo...) : totale adaptation et intégration au SIG de destination, possibilité de délivrer un projet SIG gratuit et clé en main pour les territoires ne disposant pas de la compétence en interne.
- Compétences en «Web mapping» pour la conception, le déploiement, le transfert vers l'architecture du territoire ou la mise en ligne directe d'outils de consultation cartographiques et dynamiques.

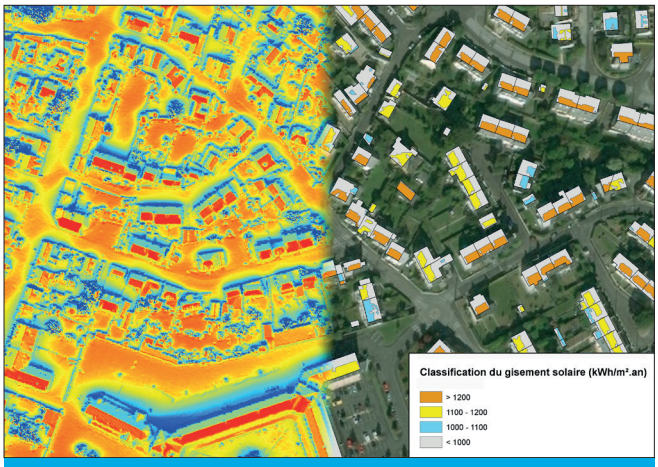

Cadastre solaire sur la ville de Quimper, passage du calcul du gisement solaire en tout point du territoire (exprimé en kWh/m².an) à la classification vectorielle de ce gisement sur les toitures des bâtiments.

POURQUOI CHOISIR LE LNE ?

Établissement public reconnu par les décideurs institutionnels français (ADEME, Ministère de la transition écologique, FNCCR[8]...), le LNE accompagne les collectivités dans la transition écologique :

- Accompagnement des Services territoriaux depuis 2005 dans la mise en œuvre de leurs projets, en particulier ceux à forte composante géomatique.
- Positionnement en tiers de confiance garanti par son statut d'EPIC : impartialité et transparence sur les résultats, transfert total et systématique de la propriété des données libres de droit, en diffusion et en exploitation.
- Rôle de pilote de la métrologie française, garantissant une maîtrise de la mesure.
- Une filiale (Certisolis) spécialisée dans la qualification et la certification des modules solaires photovoltaïques.
- Expérience de plus de 40 ans dans les techniques spécifiques à la mesure par imagerie aérienne et dans le développement d'applications de thermographie infrarouge.

[1] Système d'Information Géographique.

[2] Prestation proposée par le LNE avec son partenaire VALOEN.

[3] Le cas particulier du solaire thermique est également traité dans le cadre de cette prestation.

[4] Schémas Directeurs d'Aménagement Lumière.

[5] Arrêté ministériel du 27 décembre 2018 (modifié par les arrêtés des 29 mai et 24 déc. 2019) relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.

[6] Établissements Publics de Coopération Intercommunale.

[7] Société Pixair Survey.

[8] Fédération nationale des collectivités concédantes et régies.

LABORATOIRE NATIONAL DE MÉTROLOGIE ET D'ESSAIS
1, rue Gaston Boissier • 75724 Paris Cedex 15

Une équipe commerciale spécialisée et dédiée est à votre service.

01 40 43 37 00 info@lne.fr lne.fr

DCM/DG-Com - Mars 2024 - © iStockPhotos - Quimper Bretagne Occidentale - LNE